



Objet : Augmentation des cotisations au CS4V 2026/2027

Un contexte actuel difficile pour les centres sociaux contraint l'association *Centre Social Les 4 Vents* à une augmentation de la cotisation annuelle des familles

Depuis plus de 100 ans, les centres sociaux font vivre le lien social partout en France, dans les villes et les villages, et proposent des activités de loisirs, éducatives, culturelles, familiales... ouvertes à tous. Les habitants de nos 4 communes rurales bénéficient depuis 2009 d'un centre social intercommunal « Les 4 Vents », lieu d'accueil de proximité, fruit d'une mobilisation bénévole exceptionnelle qui a donné naissance au « foyer intercommunal » dans les années 70.

Lieux de vie et de rencontres, espaces d'expression et de construction de projets avec les habitant.es, les centres sociaux traversent depuis quelques années une crise importante. À l'image du paysage national, le Centre Social Les 4 Vents traverse lui aussi une période de fragilité financière.

En effet, nous subissons une augmentation importante de nos charges, liée d'une part au contexte économique national, et d'autre part, à une réévaluation entre 2024 et 2027 des rémunérations du personnel, qui était par ailleurs plus que nécessaire. Les communes, quant à elles, sont également prises à revers avec des diminutions de leurs financements. Elles ont toujours été des partenaires privilégiés du centre social, il leur est néanmoins de plus en plus difficile de maintenir leur soutien à la bonne hauteur. Le soutien la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, et de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) sont également déterminants.

Aussi, l'association du centre social et sa direction œuvrent depuis plusieurs mois pour trouver des solutions et notamment de nouveaux financements et une maîtrise des dépenses.

Cette situation nous contraint aujourd'hui à augmenter les cotisations annuelles des familles. De nouveaux tarifs ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 11 juin dernier, à savoir :

- 15 € pour une adhésion individuelle ;
- 30 € pour une adhésion familiale.

Ces cotisations n'avaient pas connu d'augmentation depuis 2021. Il s'agit avant tout pour notre association de stabiliser les finances du centre social, afin de permettre aux équipes de continuer à assurer leurs missions d'accueil dans les meilleures conditions, et d'assurer l'avenir du centre social.

Nous sommes conscients que cette décision ne sera pas sans impact sur les familles adhérentes et mettons tout en œuvre afin que notre situation se stabilise. Cet effort est partagé et mobilise toutes nos forces et tous nos partenaires.

Comptant sur votre compréhension et votre solidarité, les membres du bureau et du conseil d'administration du centre social se tiennent à votre disposition pour toute question.